

Dans certains cas, on ne les a même pas tuées dans l'espoir que quelque chose se passerait, ou qu'il y aurait certain changement relativement au marché, ou encore que le gouvernement interviendrait. Le gouvernement fédéral s'est, du moins, jusqu'ici, tordu les mains de désespoir et le ministre de l'Agriculture pleure à la manière des ministres de l'Agriculture. Mais aucune mesure, que je sache, n'a encore été prise à ce sujet. Les différentes provinces canadiennes ont pris, par l'intermédiaire de leurs offices de commercialisation, des mesures qui interdisent effectivement le transfert ou l'expédition des œufs, de la volaille ou des dindes d'une province à l'autre. J'aimerais en donner un exemple en particulier.

La tête des Lacs ou Thunder Bay est un marché naturel pour les produits avicoles du Manitoba. C'est un endroit situé bien loin des régions à forte production de l'est de l'Ontario, et de façon générale, c'est un débouché naturel pour les excédents de produits avicoles du Manitoba. Le Manitoba n'est pas effectivement écarté de ce marché. En voici un exemple. Dans ma propre province, la Saskatchewan, les œufs coûtent, sauf erreur, environ huit cents de plus la douzaine qu'au Manitoba, toujours en raison d'un règlement de l'office de commercialisation. Le Québec, l'Ontario, et, en fait, toutes les provinces si elles ne l'ont déjà fait, vont établir des règlements de ce genre. C'est, en effet, une balkanisation économique de certaines industries qui va s'accélérer si on n'y prend garde. Nous devrions y songer sérieusement.

Récemment, le Manitoba a présenté à la Cour suprême du Canada une demande en vue d'éprouver la validité de ce règlement, mais cette demande a été rejetée. J'ai, comme le député de Peace River (M. Baldwin), demandé au ministre de la Justice (M. Turner) et au ministre de l'Agriculture (M. Olson) ce que le gouvernement comptait faire à ce sujet. Le gouvernement fédéral a dit effectivement qu'en ce qui concerne l'aspect juridique, il ne ferait rien. Pourrait-il faire autre chose? Je n'en suis pas sûr. La Cour suprême a dit «non» au Manitoba et le gouvernement fédéral a dit «non» aux députés de l'opposition. Qu'y a-t-il d'autre à faire alors? Je proposerais que le gouvernement se hâte d'adopter une loi sur la commercialisation des produits agricoles afin de parer à la situation.

Le bill C-197 n'a pas été adopté l'an dernier à la Chambre. Le ministre de l'Agriculture en blâme l'opposition. Notre parti a appuyé le bill avec quelques réserves—ce que je crois être des réserves prudentes—et nous aurions aidé à hâter l'adoption de ce projet de loi moyennant quelques amendements afin de mettre un terme à ce problème particulièrement embarrassant. J'aimerais adresser des reproches à cet égard au parti conservateur. Il s'est rebiffé contre le bill C-197. Je sais, il avait le droit de le faire, mais je n'ai entendu aucun des députés de ce parti proposer une autre solution à ce problème auquel nous faisons face actuellement. S'ils ont des idées à ce sujet, je suggère qu'ils se hâtent de les communiquer à la Chambre.

M. MacEwan: Lisez les amendements.

M. Thomson: J'aimerais entendre les amendements en question et nous pourrions ensuite en discuter.

Des voix: Lisez-les.

M. Thomson: Je crois que le gouvernement, en présentant le bill C-197 sans régler cette question au point de vue législatif ou constitutionnel, se sert du problème constitutionnel comme prétexte. Je crois qu'il faudrait aussi considérer l'aspect juridique de la question. Espérons que le gouvernement fédéral présentera à nouveau la loi sur la commercialisation des produits agricoles avec quelques amendements, comme on l'a proposé, pour faire en sorte que ce soit une loi nationale de commercialisation. Nous ne voulons pas voir la balkanisation définitive de l'industrie des œufs et des poulets au Canada. Nous voulons que cela change. Nous voulons un marché interprovincial libre pour tous les produits au Canada. J'ai entendu parlé des problèmes auxquels font face ceux qui élèvent des porcs et des bovins dans certaines provinces. Certains individus qui ne peuvent expédier leurs œufs ou leurs volailles en Ontario ou au Québec, disent qu'ils aideront les manufacturiers de machines agricoles à en fabriquer au Manitoba. Je ne crois pas que ce soit avantageux pour le Canada. Nous devrions nous hâter de résoudre le problème plutôt que de le laisser s'aggraver.

Le nationalisme, monsieur l'Orateur, a été décrit comme étant la plus puissante religion du monde. Sous prétexte de nationalisme, nous nous livrons à des actes auxquels nous ne penserions même pas dans d'autres circonstances, y compris le meurtre. Le Canada souffre d'un problème supplémentaire qui est le provincialisme ou, si vous préférez, le régionalisme. Une des raisons que l'on a données à la chute de l'empire grec est qu'il n'est jamais parvenu à résoudre ses petits problèmes locaux. A notre époque, et grâce à notre technologie moderne, nous devrions être bien au-dessus de ces mesquines querelles de clocher.

• (3.50 p.m.)

L'une des réalisations intervenues depuis la fin de la seconde guerre mondiale et qui me plaît énormément est le Marché commun européen. Au lieu de voir une quantité de petits pays en proie à des luttes intestines chercher à surmonter leurs difficultés personnelles, ces pays se sont alliés pour résoudre des problèmes communs. Malgré les difficultés rencontrées au cours de sa mise sur pied, je ne peux qu'en admirer les réalisations. Il a progressé plus lentement dans certains domaines qu'on ne l'espérait, mais il est parvenu à des réalisations très concrètes dans d'autres. Je suis cependant inquiet de la tendance des pays du Marché commun à se grouper pour se protéger de menaces extérieures. Si le Marché commun est profitable pour ces pays, pourquoi ne pas l'étendre à tous les pays du monde?

Le Canada s'oriente dans la mauvaise direction. Nous allons vers l'expansion du secteur local et du secteur provincial. Ce n'est pas recommandable. Nous devrions mettre notre maison en ordre sur le plan économique, et je songe ici aux offices de commercialisation des produits de ferme. Résolvons tout d'abord le problème de la régionalisation des offices de commercialisation, et considérons ensuite les marchés étrangers.

Nous avons un excédent d'œufs, de poulets à rôtir, et de dindes, à un moment où de grands approvisionnements apparaissent sur les marchés. Certaines provinces ont des excédents parce que leurs marchés traditionnels ont été soustraits aux producteurs. Le gouvernement ayant